

INFORMATIONS AUX PARACHUTISTES

Dans le cadre de la réglementation fédérale, vos licences annuelles Parachutisme vous couvrent pour la pratique du Parapente sous certaines conditions.

- Vous êtes couvert si vous possédez le brevet B (pilote) Parapente FFP.
- Si vous voulez suivre une formation encadrée dans une école parapente FFP.

Pour les parachutistes qui possèdent un brevet de pilote FFVL, une équivalence de brevet est possible, délivrée par un Directeur Technique d'une École Parapente agréée par la fédération, avec les justificatifs.

Pour les parachutistes sans brevet qui volent sous couverture F.F.V.L. et pour éviter d'avoir à prendre deux licences (Parachutisme FFP et Parapente FFVL), le Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie organise 2 sessions de passage du brevet B (pilote parapente).

Ainsi la seule licence/assurance F.F.P. vous couvrira pour vos 2 activités.

Examen Brevet B (Pilote) Parapente pour les Parachutistes

Conditions d'obtention du brevet B parapente

Obtention du brevet, vous devez :

Extrait de la réglementation fédérale parapente.

Ce diplôme sanctionne :

- des connaissances théoriques et la réussite à l'examen écrit.
- une maîtrise technique permettant une autonomie totale.

Prérogatives :

- aptitude à pratiquer sans encadrement sur tous les sites autorisés et avec le matériel de son choix.
- aptitude aux techniques de loisir.

Condition d'admission à l'examen

- Attestation sur l'honneur d'une pratique du parapente avec le nombre de vols effectués ou carnet de progression FFVL.
- Détenir une licence Parachutiste FFP de l'année en cours.
- Matériel parapente aux normes CE (voile, sellette, parachute des secours et casque).
- Possibilité de prêt du matériel par une école parapente.

Aide à la formation théorique

Possibilités de réviser la théorie sur le site fédéral FFP, à gauche dans l'interface cliquer sur "Débuter " puis « **Débuter en parapente** » où figure la réglementation fédérale parapente FFP, le manuel de formation parapente etc...

Vous pouvez aussi vous entraîner sur internet, il existe de nombreux Q.C.M. avec les corrections.

Programme de l'examen

Une épreuve théorique écrite type Q.C.M durée 1h00.

Un vol d'évaluation du niveau du candidat.

Une épreuve pratique comprenant deux vols.

Dates des examens au brevet B pour l'année 2023

- **Annecy : samedi 22 avril 2023** (14 candidats maximum)
Limite inscription vendredi 14 avril 2023
- **Annecy : samedi 30 septembre 2023** (14 candidats maximum)
Limite inscription vendredi 22 septembre 2023

Déroulement de l'examen

Organisateur : le Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie avec le soutien logistique des écoles parapente Annecy Vol de Pente et Virage Annecy.

8h00 Accueil des candidats à Virage Annecy Salle Sonnerat, 12 rue Louis Boch à Annecy.

9h00 Épreuve théorique type Q.C.M. (60 questions).

10h00 Départ en navette sur le site choisi pour l'épreuve pratique.

11h00 Vol d'évaluation pour les candidats.

12h00 En fonction des conditions aérologiques, possibilité de réserver dès le matin, un repas au restaurant*.

14h00 1^{er} vol épreuve pratique.

15h30 2^{ème} vol épreuve pratique.

Si le Q.C.M., la réalisation du vol d'évaluation et des deux vols suivants ont été satisfaisants, le jury atteste que le candidat possède le niveau requis pour l'obtention du brevet B Parapente FFP et se verra remis son justificatif papier.

Avec ce brevet B Parapente, il sera automatiquement couvert par sa licence/assurance FFP de l'année en cours pour l'activité Parapente.

Tarifs et inscription à l'examen du brevet B parapente

- Les licenciés appartenant à la Ligue de Parachutisme Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'un tarif préférentiel : **25 €** règlement en espèce ou chèque à l'ordre du Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie. Les 25 € restant sont pris en charge par la Ligue de Parachutisme Auvergne-Rhône-Alpes.

- Les licenciés n'appartenant pas à la Ligue de Parachutisme Auvergne-Rhône-Alpes : **50 €** règlement en espèce ou chèque à l'ordre du Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie.

* Nous proposons deux choix pour le repas :

a) Soit le candidat est libre et autonome pour déjeuner.

b) Soit la réservation au restaurant 25 € règlement en espèce ou chèque à l'ordre du Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie.

- Les inscriptions seront validées par ordre de réception et accompagnées du règlement, avec une priorité pour les licenciés de la Ligue de Parachutisme Auvergne-Rhône-Alpes.

- 14 candidats maximum et 4 candidats minimum à chaque session.

Le Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler les examens selon les prévisions météorologiques.

La décision d'annulation sera prise le jeudi précédant la date de la session.

Inscription à l'examen du brevet B parapente

Cocher les cases choisies

Samedi 22 avril 2023 samedi 30 septembre 2023

Nom : _____ **Prénom** _____

Adresse : _____

Code postal et Ville : _____

Tél. portable : _____

Email : _____

Numéro de licence FFP : _____

Licencié dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes OUI NON

Réservation restaurant 25 € OUI NON

Nombre de vols Parapente : _____

Date _____

Je règle le montant de _____ € par chèque bancaire ou _____ € en espèce.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions relatives à cet examen et en toute connaissance de cause, je m'engage à les respecter dans leur intégralité.

Signature

Ce bulletin d'inscription et son règlement doivent impérativement être à adresser à cette adresse :

Comité Départemental de Parachutisme de Haute -Savoie

Salle Sonnerat

12 rue Louis Boch

74000 ANNECY

Email : cdpara74@free.fr